

ASSEMBLEE GENERALE

DU 14 MAI 2019

ORDRE DU JOUR

Première Partie

- ✚ Approbation du PV de l'AG 2018
- ✚ Rapports d'activité des sections
- ✚ Comptes 2018 et Quitus aux administrateurs
- ✚ Budget 2019 et fixation du montant de la cotisation
- ✚ Rapport d'orientation du Président
- ✚ Renouvellement des membres du CA

Deuxième Partie

- ✚ Coup de projecteur sur l'action des « Bricoleurs-Accompagnants »
- ✚ Vie du mouvement Habitat et Humanisme.

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 HABITAT ET HUMANISME HAUTE-SAVOIE

LOGER.....	1
RESSOURCES HUMAINES – BENEVOLES (Elisabeth REUTENAUER)	2
ACCOMPAGNEMENT (Elisabeth REUTENAUER).....	4
LA VIE DES ANTENNES.....	5
VALLEE DE L'ARVE (Marie-Jeanne GRIPPA).....	5
CHABLAIS (Nicole GERARD).....	6
GENEVOIS (Thérèse LAPERROUSAZ).....	7
DINGY EN VUACHE et VALLEIRY (Jean MARMILLOUD).....	8
BASSIN ANNECIEN (Marie-Claude MISCIOSCIA)	9
Résidence Intergénérationnelle Roger SOCCO (Emilie DEVILLEGGER)	9
ENTREtenir LE PARC LOGEMENTS (Alain MIGNOTTE).....	10
ACTIONS DE COMMUNICATION (Nathalie MARTINEZ).....	11
DONS ET EPARGNE SOLIDAIRE (François SOULIE).....	11

INTRODUCTION

A la fin de 2018, l'Association Habitat et Humanisme Haute-Savoie forte de 106 bénévoles et 4 salariées, gérait un parc de 148 logements.

Ceci permettait de loger au 31 décembre 2018 140 ménages (328 personnes), accompagnés pour la plupart (individuellement ou collectivement).

En 2018, 53 nouveaux ménages ont été logés par HH74.

LOGER

Production de nouveaux logements

En 2018, Habitat et Humanisme Haute-Savoie a mobilisé 2 logements supplémentaires, les deux sur le Bassin Annécien.

- + 1 auprès d'un Propriétaire solidaire en location-sous-location
- + 1 donation temporaire d'usufruit

Aucun logement n'est sorti du parc.

CHIFFRES CLES

- Nombre de logements Foncière Habitat & Humanisme : 120
- Dont pension de Famille : 16
- Nombre de logements propriétaires solidaires avec mandat de gestion : 1
- Nombre de logements propriétaires solidaires en location-sous-location : 27
- Proportion des logements temporaires : 94 sur 148 (64%)

Les 148 logements sont localisés comme suit :

- 68 Bassin Annécien,
- 45 Genevois,
 - dont 26 à Dingy-en-Vuache
 - et 19 autour d'Annemasse,
- 20 Chablais (Thonon, Evian),
- 15 Vallée de l'Arve (Passy, Bonneville, Combloux, Thyez ...)

54 logements sont en bail pérenne (dont les 16 logements de la pension de famille) et 94 en convention d'occupation temporaire (dont les 2 logements de dépannage en convention avec la Communauté de Communes du Genevois).

Ménages logés

HH74 à fin 2018 logeait **140 ménages** composés de 328 personnes dont 152 enfants.

- **52** familles monoparentales (dont 4 pères)
- **33** couples (avec ou sans enfants)
- **55** personnes seules (dont 15 à la Pension de famille)

A fin 2018, **7 logements** étaient **vacants** (beaucoup de rotations ont lieu en fin d'année) et 1 logement occupé par le Diocèse (Maison de la Famille, rue Jean Jacques Rousseau - Annecy).

53 nouveaux ménages sont **entrés** dans nos logements en 2018, dont 2 à la pension de famille et 1 à la résidence intergénérationnelle Roger Socco.

50 ménages sont **sortis** (3 à la pension de famille et 1 à Socco).

Les ménages en COT (convention d'occupation temporaire) sortis en 2018 sont restés en moyenne 26,5 mois dans leur logement (vs 23 mois en 2017).

RESSOURCES HUMAINES – BENEVOLES (Elisabeth REUTENAUER)

Notre association à fin 2018 s'appuie sur un effectif stable de 106 bénévoles, dont 73 accompagnants, 4 accompagnants/bricoleurs et 9 bricoleurs répartis dans 4 antennes : Bassin Annécien, Genevois, Chablais et vallée de l'Arve.

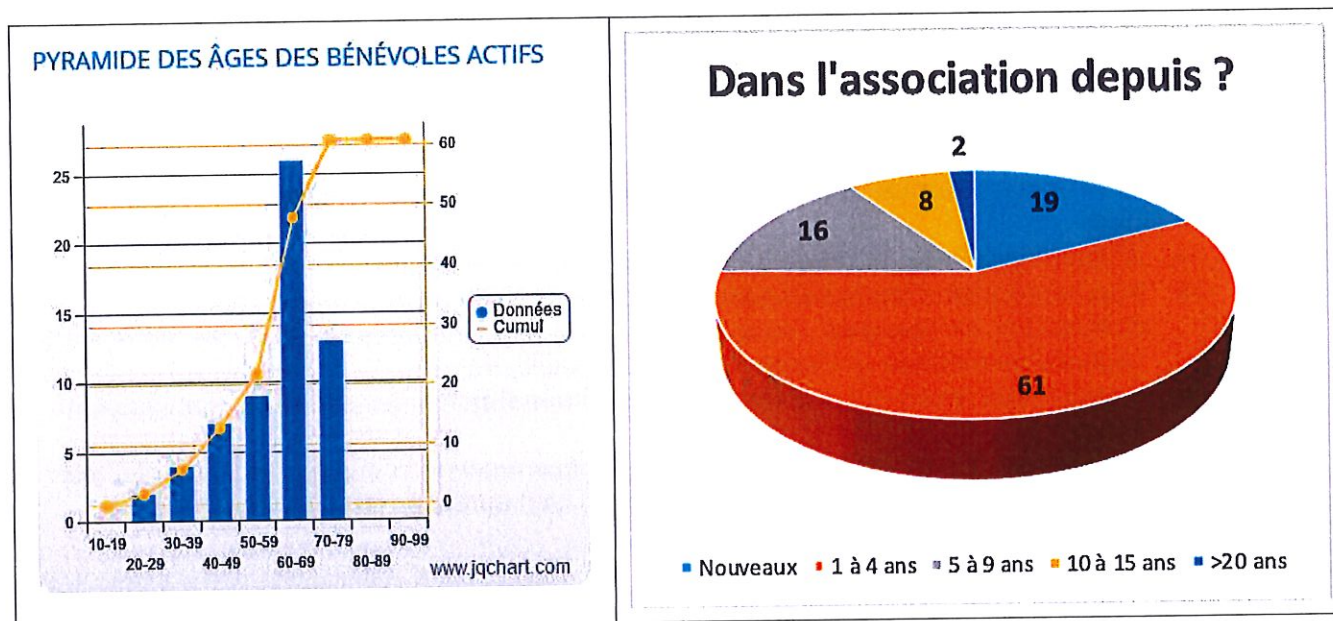
Sur les 39 offres de candidatures reçues en 2018, 19 nouveaux candidats se sont engagés fermement, dont deux nouvelles bénévoles recrutées grâce à notre participation au Forum des Associations. La moitié des candidatures est arrivée via internet.

En 2018 notre recrutement a baissé : 28 nouveaux bénévoles en 2017 contre 19 cette année mais en 2017, le parc logement avait augmenté de 26 logements (dont 21 à la résidence Socco) d'où un besoin accru d'accompagnants.

Par ailleurs nous avons eu 19 cessations d'activité dont 8 pour le Bassin Annécien. La durée moyenne dans l'association des personnes en cessation d'activité est de 5 ans et demi, les bénévoles actifs à fin 2018 sont dans l'association en moyenne depuis 4 ans.

ANTENNES	Bassin Annecien	Chablais	Genevois	Vuache	Vallée de l'Arve	TOTAL
Total de bénévoles	48	21	13	9	15	106
Accompagnants/bricoleurs	32	19	13	7	15	86
Nouveaux bénévoles	13	1	2	1	2	19
Cessations d'activité	8	0	4	3	4	19
Entretiens d'accueil réalisés						39

La répartition des bénévoles par civilité est de 65 femmes et de 41 hommes et la moyenne d'âge se situe essentiellement dans la tranche 60-69 ans.



Le temps de bénévolat comptabilisé s'élève à 11.865 heures de bénévolat soit 7,38 ETP (équivalent temps plein), valorisé à 9,88€ par heure. Pour les membres du Bureau de l'Association, **trois séances de coaching** avec une intervenante professionnelle ont été réalisées en 2018.

La responsable Ressources Humaines Elisabeth a rédigé ou complété puis mis en ligne un ensemble de fiches de postes et fiches pratiques. Ceci constitue un travail considérable et un référentiel précieux pour notre association.

CHIFFRES CLES

- Nombre de bénévoles : 106
- Dont bénévoles accompagnants 77
- Nombre d'heures de bénévolat déclaré : 11.865 H
- Equivalent temps plein du bénévolat : 7,38 ETP

ACCOMPAGNEMENT (Elisabeth REUTENAUER)

Il est utile de rappeler que **l'accompagnement** constitue le marqueur et est un pilier essentiel de l'action d'Habitat et Humanisme.

En 2018 le recrutement de nouveaux accompagnants s'est poursuivi. L'association est forte de 86 accompagnants / bricoleurs.

Les responsables d'antenne sont en première ligne pour l'accueil, l'encadrement et la fidélisation des accompagnants notamment au travers des réunions d'équipes régulières. Au-delà du recrutement et de l'encadrement, la formation et l'analyse de la pratique sont les garants d'un accompagnement de qualité :

- Deux **formations** spécifiques de sensibilisation à l'accompagnement ont été programmées pour un total de 25 participants.
- En soutien aux accompagnants, les séances **d'analyse de la pratique** en petits groupes, animées par des superviseuses professionnelles se sont poursuivies pour un total de 80 heures. (10h par an x 8 groupes).
- 4 membres de HH74 ont participé au séminaire sur l'accompagnement national à Paris

Le **processus d'attribution des logements** est piloté par les responsables d'antennes en deux étapes

- D'abord la collecte et l'étude des dossiers des demandeurs
- Puis la décision d'attribution dans le cadre formel de la CAL « commission d'attribution de logement » associant des membres du bureau et SOLIHA, notre AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale et Solidaire)

C'est un **processus lourd** (53 entrées en 2018) et **sensible** car les situations sont souvent compliquées.

Rappelons que les dossiers de candidatures que nous recevons nous sont soit orientés par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), soit adressés directement par les Services Sociaux.

La **commission de suivi des occupants** se réunit mensuellement entre l'AIVS Soliha et HH74. Elle permet de suivre de près les problèmes financiers et sociaux des ménages en difficulté. Ceci vise notamment à réduire ou limiter les impayés en les traitant au plus tôt, mais ce n'est pas simple et on assiste à une augmentation progressive des impayés.

Le recrutement de nouveaux accompagnants est une préoccupation permanente dans les différentes antennes. C'est une condition indispensable pour développer l'association et augmenter le parc de logements

CHIFFRES CLES

- Nouveaux ménages logés en 2018 dans le diffus : 50
- Nouveaux ménages logés en structure collective : 3 (PF : 2 / RIG Socco : 1)
- Nombre de ménages accompagnés à fin 2018 : 110 (79 en COT et 31 en pérenne)
- 1 seul ménage en attente d'accompagnement fin 2018
- Nombre de ménages sortis en 2018 : 50

LA VIE DES ANTENNES

VALLEE DE L'ARVE (Marie-Jeanne GRIPPA)

La Vallée de l'Arve en quelques chiffres au 31/12/2018

15 logements

- 7 à Bonneville, 5 à Thyez, 1 à Passy, 2 à Combloux

15 familles ou personnes seules logées

- 10 familles monoparentales
- 4 hommes seuls (2 sont pères d'enfants qu'ils accueillent un week-end sur 2 ou ponctuellement)
- 1 couple avec enfants

Au total : **36 personnes logées** (16 adultes et 20 enfants)

FAMILLES

A cours de l'année 2018, 5 nouvelles familles ont bénéficié d'un logement devenu vacant à la suite du départ de 5 familles dans des logements de droit commun.

Globalement, dans les immeubles, les relations entre familles se passent bien.

Les occupants obtiennent des propositions de relogement en HLM dans des délais raisonnables et les **procédures DALO (Droit Au Logement Opposable) sont efficaces**.

Lorsque les familles quittent leur logement HH et s'installent de façon pérenne dans un appartement de droit commun, on mesure l'importance de notre action. Les témoignages de reconnaissance et leurs mercis nous confortent, s'il en était besoin, à poursuivre notre engagement au sein d'HH.

L'accompagnement

15 Bénévoles

- 13 bénévoles accompagnants (certains en binôme)
- 2 bénévoles bricoleurs

En terme d'accompagnement, nous avons eu quelques difficultés en 2018 : par manque de bénévoles, 1 famille n'a pas été accompagnée et un accompagnant a soutenu 2 familles. Il est à noter qu'une famille a refusé l'accompagnement.

Les perspectives s'améliorent puisque début 2019, 2 bénévoles nous ont rejoints et un 3ème a annoncé son engagement à partir de septembre 2019, ce qui permettra à l'équipe d'être au complet.

Il me faut cependant souligner ce **souci permanent de recherche de bénévoles** en général mais surtout pour l'accompagnement :

Les personnes qui s'engagent sont souvent encore en activité : dans notre antenne, 5 accompagnants (sur 13) travaillent, ont souvent des enfants et ont donc forcément des disponibilités limitées.

Les engagements des bénévoles sont parfois courts dans le temps, pour des raisons diverses et variées, d'où une rotation importante des ressources humaines.

Bénévoles bricoleurs :

Ils sont 2 dans notre antenne, particulièrement disponibles et efficaces. Ils sont indispensables et rendent plus faciles l'installation, le départ et la vie quotidienne des familles souvent démunies devant les innombrables problèmes domestiques. Très discrets, je suis heureuse qu'ils soient mis à l'honneur aujourd'hui.

Responsable d'antenne :

Responsable de l'antenne de la vallée de l'Arve depuis plusieurs années, j'annonce à cette AG que je souhaite cesser cette responsabilité en 2021 (tout en restant accompagnante si ma santé me le permet) et que, dès à présent, je **recherche une ou un successeur** pour ce poste. L'idéal serait de travailler en binôme pendant au moins une année afin de passer le relais dans de bonnes conditions.

Pour conclure :

L'antenne de la vallée de l'Arve se porte bien ; les 2 équipes qui la composent (une pour Bonneville, l'autre pour Thyez et le haut de la vallée) ont toujours beaucoup de plaisir à se retrouver, une fois par mois, dans une ambiance très conviviale.

Nous apprécions le soutien apporté par les membres du bureau, les séances d'analyse de la pratique avec Martine qui sont devenues indispensables, les formations proposées.
Merci à tous !

En tant que responsable d'antenne, je remercie aussi très chaleureusement tous les bénévoles de l'antenne très fortement engagés auprès des familles ; sans eux rien ne serait possible.

Je remercie aussi les ménages logés qui sont, pour la plupart, très motivés pour avancer dans leur projet et qui souvent nous font dire que nous sommes nous aussi « accompagnés par eux ».

CHABLAIS (Nicole GERARD)

Venus par le portail HH ou par un contact direct sur les marchés locaux, **1 nouveau bénévole et 4 candidats** (maintenant actifs) ont rejoint l'équipe du Chablais sur la période récente : nous sommes à 25 en tout début 2019. C'est très encourageant de trouver des personnes disponibles et motivées, et c'est indispensable car cette année encore le travail n'a pas manqué pour l'équipe !

Thonon est une ville en pleine expansion sur le plan immobilier et donc le parc HLM grandit si bien que nous avons une rotation importante pour nos familles : sur **18 appartements en location temporaire, on note 9 entrées en 2018** ; et c'est au moment des nouvelles entrées que l'équipe est le plus mobilisée : recherche de dossiers et rencontre des familles potentielles, aide à l'installation, et prise de contact par l'accompagnant, ces débuts sont souvent décisifs dans la relation entre la famille et l'association.

Nous constatons que nous logeons de plus en plus de **familles monoparentales**, essentiellement des jeunes mamans, et depuis quelques temps beaucoup de dossiers que nous recevons concernent des femmes victimes de **violences conjugales** pour lesquelles un traumatisme psychologique s'ajoute à leurs gros problèmes matériels.

Nous trouvons heureusement de l'aide avec les travailleurs sociaux très compétents, les partenaires locaux et autres associations : tout un réseau local sur lequel nous savons nous appuyer.

La tâche est loin d'être facile et force est de constater que nous ne réussissons pas tout : peu d'évolution, voir régression pour certains cas, hélas. Nous avons beaucoup de difficultés à créer du lien malgré l'énergie dépensée par l'équipe pour organiser des moments de convivialité !

Mais en 2018 nous constatons quelques **très beaux parcours** et beaucoup de **gratitude** des familles lorsqu'elles nous quittent ... et c'est là notre moteur pour continuer en 2019 !

GENEVOIS (Thérèse LAPERROUSAZ)

A fin d'année 2018, l'équipe comportait 13 bénévoles (dont **2 nouveaux**) tous disponibles et compétents.

Entre 2018 et début 2019 l'équipe se sera vraiment renouvelée et enrichie de profils jeunes et de personnes encore dans la vie active : un vrai plus !

Notre parc locatif a connu cette année un fort rajeunissement grâce à un travail assidu de la part de notre bénévole bricoleur pour le bien-être de nos occupants.

2018 a été marquée par des animations pour l'antenne.

- Habitat Humanisme a permis à une famille de partir une semaine pendant les vacances de Toussaint : **une maman et quatre enfants ont découvert Paris** : exposition, balade sur la Seine, visites des monuments, pour leur plus grande joie ! et voici leur retour :
« *Nous sommes bien rentrés à Annemasse. Nous vous remercions de tout notre cœur pour cette géniale aventure humaine- tellement de rigolades qui resteront dans notre mémoire à tous. Merci merci merci vive h&h.* »
- L'aventure va se poursuivre car nous avons mis en route une **animation de danse** pour les enfants qui aura lieu à Lyon : Trois enfants du Genevois sont inscrits.
- Des familles ont participé au **Noël** organisé par l'agglomération annemassienne le 25 décembre : repas en commun, cadeaux ..., initiative qui demande à se renouveler !
- Enfin, on a pu remarquer la présence de nos bénévoles au **Forum des Associations** organisé par la ville d'Annemasse qui s'est révélée une excellente opération pour le Genevois.

Malgré tout, une ombre sur notre antenne avec le décès en décembre de notre ancien bénévole bricoleur très apprécié Roland BROSSARD.

DINGY EN VUACHE et VALLEIRY (Jean MARMILLOUD)

Mouvements des locataires

Après l'étape anniversaire des 10 ans de la Pension de Famille, 2018 a repris son cours, avec des mouvements particulièrement importants cette année, soit **8 sorties et 7 entrées pour les 27 logements** du site.

- Les deux logements de dépannage ont accueilli trois ménages chacun.
- La pension de famille de l'Erable a accueilli deux nouveaux résidents, Isabelle et Didier, après le décès de Alain et le départ de Pascal. En fin d'année Jean-Fred est également parti, dans le sud, et son logement était vacant à fin décembre.

Evénements

La maison s'est enrichie d'un véritable atelier de bricolage qui voit naître, tantôt un « hôtel » pour insectes tantôt une tondeuse à gazon ambulante animée par... des lapins ; le jardinage fait des émules chez les voisins de l'Erable une bonne occasion de tisser des liens

Au-delà du quotidien avec ses sorties, ses visites, ses repas partagés, quelques points forts ont marqué cette année à l'Erable :

- Après un temps d'essai, 5 résidents se sont engagés dans **un atelier d'art thérapie**. Ils nous ont fait part de leurs réalisations à l'occasion du repas de Noël ; enthousiastes, ils reconduisent cette action en 2019.
- En juin, la Fédération proposait l'opération « **Tous bâtisseurs de liens** » à travers des photos de locataires et bénévoles exposées sur des bâtiments publics ; plusieurs résidents de l'ERABLE y ont participé à Annecy. Un **vernissage** a eu lieu également à Paris où Catherine, résidente, a été retenue pour s'y rendre : voyage qu'elle n'oublie pas.
- A la mi-octobre, nous participions au **séminaire** de l'accompagnement à **Paris** avec deux résidents, Pascal et Anne : un temps fort de partage et de découverte où la parole des locataires a été mise en valeur ; temps également festif avec le repas et la visite commentée de la Conciergerie.

Travaux

Comme prévu, nous avons procédé au **changement des chaudières** des trois bâtiments ; Merci à Luc qui a supervisé ce chantier et aux installateurs qui ont apporté tout leur savoir-faire pour répondre à nos attentes et, remarquer qu'une des chaudières livrées souffrait d'un défaut. A noter que les locataires ont bien accepté de ne pas avoir d'eau chaude pendant plusieurs jours.

Les responsables salariées et l'équipe bénévole

Le duo, **Béatrice et Martine**, se dépense toujours sans compter pour que chaque résident trouve sa place et soit reconnu dans son projet ; elles accompagnent également d'autres locataires selon les besoins, ce qui apporte beaucoup de sérénité sur le site ; elles méritent toute notre gratitude pour ce développement de **l'esprit famille**. Avec l'équipe de bénévoles (nous sommes 9) nous essayons de répondre à leurs demandes selon la disponibilité de chacun : pour l'un du covoiturage, une autre de l'animation ou de la cuisine, un autre du bricolage... : Merci à l'équipe, et aux « bricoleurs » d'Annecy qui ont rénové trois cuisines.

Pour l'avenir, nous cherchons à renforcer notre équipe de bénévoles et à pointer les défis qui nous attendent, en particulier la **transmission de nos expériences** ; Un coaching a été mis en place pour nos deux responsables, notre président et moi-même sur un rythme de 3 rendez-vous par an : merci à Habitat et Humanisme de nous aider à prendre le temps de la réflexion.

BASSIN ANNECIEN (Marie-Claude MISCIOSCIA)

2018 fut une année d'effervescence et de nouveautés :

2 nouveaux logements, des T3 situés en centre-ville par des propriétaires solidaires.
21 attributions de logements à de nouvelles familles
19 sorties de nos logements : soit des parcours logements réussis puisque les familles qui nous ont quittés ont obtenu un logement pérenne (le plus souvent en HLM : soit 12 sur les 19 départs).

13 nouveaux bénévoles, des accompagnants mais aussi des personnes ressources avec des compétences en communication, en informatique, en bricolage, en animation ... Plusieurs membres, présents dès le début de l'association, ont annoncé leur départ et préparent la relève en tutorant de nouveaux bénévoles.

Les accompagnants fonctionnent systématiquement en binôme ce qui a permis aux nouveaux de très vite s'intégrer et d'accompagner les familles. Chacun est aussi invité aux formations, en interne ou à la Fédération, et participe à un groupe de supervision.

La **commission attribution** est composée de **4 bénévoles** et s'appuie aussi sur les **deux salariées** Fabienne et Emilie. L'organisation est maintenant plus souple et plus efficace.

Les bricoleurs ont rénové **7 cuisines** : rue JJ Rousseau, Veyrier, Argonay et Place au Bois, rendant ainsi l'installation plus confortable pour nos familles. Ils ont procédé à de nombreuses interventions de dépannage et de bricolage créant ainsi des **liens privilégiés** avec les résidents. Eux aussi ont constitué une équipe renforcée avec des responsables par immeuble et ont suivi des formations. Ils seront mis à l'honneur lors de cette Assemblée Générale.

A l'image de la Résidence Socco qui reste pour nous une source d'énergie avec les moments festifs et les cafés du vendredi, nous cherchons à bâtir des liens avec les familles autour **d'activités** :

A Argonay, le **compostage** a débuté et le jardin se prépare pour le printemps grâce aux sollicitations de Pierre. Nous avons organisé un **apéritif d'accueil** puisque les 6 familles sont nouvelles et nous avons partagé la galette.

Nous aimerions proposer des **temps de conversation** pour les familles qui sont encore peu à l'aise avec le français et développer l'utilisation de l'outil informatique qui devient incontournable pour le parcours logement.

Les sorties culturelles, les projets de vacances pourraient s'organiser également mais c'est aux familles d'agir et d'être force de proposition, à nous de provoquer l'étincelle.

Nous avons été très affectés par le décès brutal de Bruno VIGNAT, qui fut un bricoleur particulièrement actif notamment sur l'immeuble Jean Jacques Rousseau.

Résidence Intergénérationnelle Roger SOCCO (Emilie DEVILLEGER)

Les familles étant toutes installées et ayant bien pris possession de leurs logements ainsi que des espaces collectifs, des amitiés entre voisins ont commencé à se créer, favorisant parfois l'intergénérationnel mais aussi l'entraide.

La **mise en route du jardin**, avec ses premières récoltes et les premiers repas avec les légumes du jardin, a réuni plusieurs fois les résidents. Deux seniors s'occupent essentiellement du jardin. Les enfants quand on les y accompagne, adorent cueillir et découvrir l'univers du jardin, nous encourageons les mamans à le faire.

Étape en cours : mise en place du compostage.

L'idée de **partager** tous les derniers vendredis du mois **un petit déjeuner** dans la pièce commune a aussi rassemblé et permis de voir avec plus de régularité certains résidents. Participer aux temps collectifs n'est pas une évidence pour tous et c'est en proposant des activités diverses et régulières, que nous arrivons petit à petit, à faire émerger la notion de partage intergénérationnel.

L'atelier couture, a aussi été un temps fort pour les mamans de la résidence. Beaucoup d'échanges et d'entraide pendant ces temps d'ateliers, où se sont mêlés création et partage d'expériences avec la bénévole qui a animé le groupe.

A force de persévérance, **l'équipe des bénévoles** de la résidence s'est nettement agrandie. Elle compte maintenant une vraie équipe pour le jardin, pour l'animation et pour le bricolage. Par contre, il a manqué de bénévoles accompagnants : une bénévole est absente pour des raisons de santé et une autre est partie en cours d'accompagnement. Je me charge de ses deux familles.

En fin d'année, un **ordinateur** a été installé dans la pièce commune, avec un accès sécurisé pour que les résidents puissent avoir **accès à internet**. Des **ateliers** pratiques sur les bases de l'informatique et d'internet se mettent en place

Aucun ménage n'est sorti en 2018 mais **une** famille est entrée dans un logement T2

Travaux notables : Pose des stores sur la terrasse, et réalisation de l'enrobé de la cour.

L'année 2018 a été celle du démarrage concret du **collectif pour la résidence**. Mais la dynamique intergénérationnelle n'est pas quelque chose d'évident et de spontané. Il faut beaucoup inciter, beaucoup insister pour que les résidents s'impliquent dans les activités collectives et les relations intergénérationnelles. **On mesure que des efforts constants et importants seront nécessaires pour faire vivre le collectif dans la durée.**

ENTREtenir LE PARC LOGEMENTS (Alain MIGNOTTE)

En parallèle des travaux d'entretien et de bricolage dans les logements tout au cours de l'année, HH 74 a participé durant le deuxième semestre 2018, à un groupe de travail pour simplifier et uniformiser **la fiche- état des logements** au niveau national.

En effet chacun de nos logements est visité idéalement annuellement, et au moins tous les deux ans pour vérifier son état et prévoir d'éventuels travaux d'entretien. Actuellement, les dernières visites du parc se terminent

Nous avons également en fin d'année 2018 complété pour la Haute-Savoie la grille du nouveau **plan de stratégie du patrimoine (PSP)**

Celui-ci permet, pour les logements où Habitat et Humanisme est le bailleur, d'identifier les logements où de gros travaux seront nécessaires à un horizon de 1 à 5 ans, et de planifier les ressources financières nécessaires

Un grand merci à tous les bénévoles ayant participé à ces deux chantiers.

Une **requête ou un rappel** à l'ensemble des bénévoles accompagnants / bricoleurs : Faites-nous remonter **au plus vite** les constats de **mauvais entretien ou désordre** dans les logements. Cette implication de votre part permettra d'anticiper et évitera d'engendrer des dépenses conséquentes de remise en état au départ des locataires.

ACTIONS DE COMMUNICATION (Nathalie MARTINEZ)

L'année 2018 a été marquée par l'opération « **Bâtisseurs de liens** », qui a vu les visages d'HH 74 être exposés sur les murs du bâtiment HH 74 de l'Ancien Evêché, rue Jean-Jacques Rousseau à Annecy, et une participation accrue de l'ensemble des antennes de la Haute-Savoie aux actions de communication.

« **Bâtisseur de liens** » est une exposition urbaine et solidaire d'Habitat et Humanisme pour le **projet Inside Out du photographe JR**.

HH 74 a eu la participation de nombreux bénévoles et résidents pour l'organisation de cette action : de la prise des photos, avec l'aide amicale du photographe Jérémy Calvo, à l'accrochage des photos avec les bricoleurs, et à l'inauguration le 18 juin 2018, joyeuse et festive avec les concerts de l'harmonie « Vent'y Cimes » et des chanteurs du « Coin de la Rue ». Pendant tout l'été, voisins, passants et touristes ont pu voir les visages de ceux qui collaborent à HH ou en bénéficient, images de mixité et d'espoir. Les résidents de la maison de famille de Dingy ont en particulier largement participé à cette opération.

HH 74 a également participé aux **Forums des associations à Annecy et Annemasse**, organisé une opération « **Set pour un toit** » au restaurant d'entreprise du Parc des Glaisins.

Les bénévoles du Chablais ont distribué des **tracts sur les marchés de Thonon**.

HH 74 diffuse chaque fin d'année un **journal** sur la vie de l'association aux sympathisants et la **page locale du site Internet HH 74** continue à informer sur nos actions et actualités.

Nos actions ont été largement relayées dans les médias locaux avec des articles et témoignages, avec notamment dans le **journal Eco Savoie**, le vécu d'une résidente de la **maison Intergénérationnelle de Socco** ou dans le **Messenger à Thonon** plusieurs articles sur l'hébergement de **réfugiés syriens** et sur l'habitat solidaire.

Nos actions de communications s'enrichissent également des rencontres et échanges avec nos collègues des autres départements d'Habitat et Humanisme, à travers les **rencontres de l'Arc Alpin**, lors de **formations** de la fédération à Caluire ou Paris mais aussi en rencontrant d'autres associations ou mouvement comme l'association Marche ou Rêve, Festisol, France Bénévolat.

Enfin, un grand merci à **Monique LAPERRIERE**, qui a dû quitter sa mission de Responsable Communication en 2018, après l'avoir animée et développée avec passion pendant de nombreuses années.

DONS ET EPARGNE SOLIDAIRE (François SOULIE)

Dons et cotisations :

On se rappelle que l'année 2017 avait été une année particulièrement favorable pour les dons en faveur de notre HH 74, en grande partie du fait des changements et incertitudes fiscales sur l'avenir (ISF, etc.).

La baisse anticipée de la collecte de dons s'est bien confirmée en 2018, mais sans entraîner une situation inquiétante, contrairement à bien d'autres associations.

Cotisations

En 2018 : le montant des cotisations perçues s'élève à 2 320 € soit 116 cotisants : situation assez stable.

Dons en faveur de HH 74

Ils sont de 122 000 € contre 194 000 € en 2017, soit une **diminution de de 37%**. Il est à noter qu'une partie de ces dons (7 300 €) provient de l'abandon des notes de frais de bénévoles de notre association sous forme de don, avec émission d'un reçu fiscal. Qu'ils en soient ici remerciés.

Rétrocession des intérêts sur livrets bancaires :

Compte tenu des taux d'intérêt particulièrement bas ces temps-ci, cette collecte reste modeste et s'élève à **8 500 €**, contre 9 000 € en 2017, grâce à la contribution de 362 épargnants solidaires.

Epargne solidaire en faveur de La Foncière Habitat et Humanisme

En 2018, ont été souscrites 1922 actions de la Foncière sur la Haute-Savoie pour 282 534 €, comparés à 332 028 € en 2017, soit une **diminution de 15%**. Là aussi l'impact de la suppression de l'ISF s'est fait sentir et explique cette chute de 15%.

En effet, les personnes redevables de l'ISF bénéficiaient d'un crédit d'impôt de 50% sur le montant de leur souscription (ce qui n'est plus le cas pour l'IFI) ce qui faisait de cette action une des plus rentables du marché. De plus, la base des contribuables soumis à l'IFI est beaucoup plus restreinte.

Toutefois la réduction de 18% du montant des souscriptions d'actions de la Foncière au titre de l'Impôt sur le Revenu est toujours valide (à condition de garder les titres 5 ans), et explique que la baisse de collecte ne soit « que de 15% ».

Elargir notre base d'actionnaires sera nécessaire pour permettre à Habitat et Humanisme de réussir son programme ambitieux d'augmenter le parc de logements de la Foncière de 450 unités par an. Pour y contribuer, nous devons travailler sur plusieurs axes, notamment :

- **Améliorer notre notoriété** par une communication plus importante
- **Augmenter notre visibilité auprès des prescripteurs** que sont les notaires et les gestionnaires de clientèle privée dans les banques pour trouver de nouveaux investisseurs.

RAPPORT FINANCIER

Toutes les écritures de l'exercice 2018 sont enregistrées.

Le réalisé à fin 2018 est mis en comparaison avec les résultats de l'année 2017 et avec le budget 2018.

La structure du compte d'exploitation ne connaît pas de changement majeur par rapport à l'exercice précédent.

Au niveau des dépenses :

- Les achats sont en baisse de -16 892 € par rapport à 2017 (mais en 2017 on aménageait la Résidence Socco).
- Les loyers payés et assurances augmentent de 24 540 € €, principalement du fait que l'année 2018 est une année pleine pour la résidence Roger Socco (les entrées en 2017 s'étagaient de mars à juin). Mais ceci se compense en produits au niveau des loyers perçus.
- Les dépenses d'entretien augmentent en apparence de 14378 € par rapport à 2017, mais une partie de ces dépenses (rénovations de cuisines dans nos logements, pour 7 267 €) ont été refacturées au bailleur, la Foncière Habitat & Humanisme, et cela apparait en produits au compte « 79 – transfert de charges » (7267 € sur 15 505 €).
- Le montant des « autres services extérieurs » est en baisse de 23 939 €, principalement du fait que le mécénat Orange débuté en 2016 s'est arrêté en aout 2017 (Les charges correspondantes étaient compensées par un don de même montant, donc cela n'impacte pas le résultat). Toutefois une dépense nouvelle a été prise en compte (4 000 €), correspondant aux honoraires des Commissaires aux comptes.
- A noter que les frais de déplacement et de mission ont été réduits, car en 2017 nous avons d'une part l'inauguration de la résidence Socco, et d'autre part la fête des Dix Ans de la Pension de Famille.
- On note une augmentation de 9 233 € sous l'intitulé « services bancaires autres » Il s'agit essentiellement des frais de rétrocession prélevés sur les dons reçus l'année d'avant par la Fédération H&H et fléchés sur notre Association, qui étaient exceptionnels en 2017.
- Les charges de personnel augmentent de 8 487€.
- En « charges exceptionnelles », nous avons d'une part des régularisations de charges locatives pour 4 769 € (concernant cinq logements sur Dingy et Valleiry), et d'autre part une créance passée en irrécouvrable pour 3 957 € après le départ d'une locataire indélicat.

En ce qui concerne les Produits :

- Les loyers perçus augmentent de 34 197 €, en relation avec les loyers payés (année pleine résidence Socco et deux nouveaux logements)
- Comme prévu, les subventions baissent de 57 321 €, principalement parce qu'en 2017 nous avons eu 52 631 € de subventions diverses pour équiper la résidence

Intergénérationnelle. Les autres subventions sont pratiquement inchangées, comme budgeté.

- Le montant des cotisations des adhérents est stable.
- Le mécénat Orange disparaît en 2018 en produits comme en charges.
- Pour 2018 nous anticipions une baisse significative des « dons », principalement due aux changements dans la fiscalité (ISF/IFI, etc). Ceci s'est vérifié avec une baisse des dons de 72 221 € par rapport à 2017. Cette baisse est certes très significative, mais pas catastrophique (contrairement à ce qu'observent d'autres associations), cela nous ramène aux niveaux de dons que nous connaissions il y a quelques années.
- En « produits exceptionnels », nous avons une régularisation de charges locatives de SOLIHA en notre faveur sur 2017 pour Dingy (3 610€ sur 3 771 €), et la rétrocession du solde positif du compte donation temporaire d'usufruit géré pour notre association par la Fédération Habitat & Humanisme (6933 €).

Au final, le compte de résultat 2018 fait apparaître un excédent d'exploitation de 30 892 €, ce qui est un résultat extrêmement rassurant. En effet, malgré la baisse des dons enregistrée en 2018 après une année 2017 tout à fait exceptionnelle, et grâce à une gestion attentive, l'équilibre financier de notre association reste solide.

Ce résultat positif est aussi la résultante de l'action des 106 bénévoles et des 4 salariées de l'Association. Notons qu'en 2018 nous avons comptabilisé 11 865 heures de bénévolat, représentant 7,4 ETP (équivalent temps plein), et valorisées (au prix du SMIC horaire) pour un montant de 117 226 €.

Le Bilan synthétique à fin 2018, fait apparaître une situation parfaitement saine, qui garantit la pérennité de nos actions, et sécurise l'avenir de nos structures collectives (Résidence Intergénérationnelle de Seynod, et Pension de Famille de Dingy en Vuache). A noter que l'Actif immobilisé est essentiellement constitué d'actions de la Foncière d'H&H (pour 587 840 €)

La proposition de Budget 2019, à l'équilibre, est en continuité avec 2018.

Ce budget ne prévoit pas de progression significative des charges et des produits, car le parc de logements devrait rester assez stable en 2019. La gestion des dépenses restera rigoureuse.

Les subventions de fonctionnement, et en particulier celles budgetées en provenance du Conseil Départemental, ne sont pas encore votées. Celle de la DDCCS correspondant à la Pension de Famille est confirmée.

En 2019 et 2020, nous bénéficierons à nouveau d'un mécénat de deux ans de la Société Orange. Ceci n'affecte pas notre équilibre financier puisque charges et produits s'équilibrent à l'euro près, mais ce renfort d'une professionnelle de grande qualité est une chance exceptionnelle pour notre équipe.

Nous budgétions par prudence des dons légèrement à la baisse par rapport à 2018 (-20 000 €), avec toutefois l'espoir de faire mieux.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter le résultat d'exploitation 2018 en intégralité au compte 106000 « Réserves Fonds Associatif ».

Jean Sornay, Président / 30.04.2019

HH74 réalisé 2018 vs 2017.xlsx

CHARGES	2018	2017	écart	PRODUITS	2018	2017	écart
60 - Achat	63 742	80 634	-16 892	70 - Vente de prestations de services, et marchandises	462 299	428 102	34 197
Achats d'études, prestations, services				Prestation de services, loyers	462 299	428 102	34 197
Achats non stockés de matières et de fournitures		2 098	-2 098	Vente de marchandises			0
Fournitures non stockées (eau, énergie)	18 130	17 426	704	Produits des activités annexes			
Fourniture d'entretien et de petit équipement	41 142	56 643	-15 501				
Autres fournitures	4 470	4 467	3				
61 - Services extérieurs	443 970	405 052	38 918	74- Subventions d'exploitation	176 370	233 691	-57 321
Sous traitance générale							
Locations	417 885	396 237	21 648	DDCS	93 440	93 440	0
Entretien et réparation	16 275	1 897	14 378	HH Service	7 430	12 120	-4 690
Assurance	9 810	6 918	2 892	Conseil Départemental DPDS	16 000	16 000	0
Documentation			0	Appartements de dépannage (CCG)	19 500	19 500	0
Divers		0	0	Subvention s aménagements Résid. SOCCO	0	52 631	-52 631
62 - Autres services extérieurs	88 689	112 628	-23 939	Subvention CD 74 Résid. SOCCO	20 000	20 000	0
Rémunérations intermédiaires et honoraires (dont HHS et Orange)	45 096	71 607	-26 511	Subvention CAF Résid. SOCCO	20 000	20 000	0
Publicité, publication	369	752	-383	Divers			0
Déplacements, missions	17 836	23 566	-5 730				
Frais postaux et de télécommunications	5 084	5 632	-548	75 - Autres produits de gestion courante	132 660	237 352	-104 692
Services bancaires, autres	20 304	11 071	9 233	Cotisations	2 320	2 560	-240
63 - Impôts et taxes	53	257	-204	Dons	121 858	194 079	-72 221
Impôts et taxes sur rémunération,	0	0	0	Mécénat Orange		31 635	-31 635
Autres impôts et taxes	53	257	-204	Dons résidence Socco: SEB + Petites Pierres			0
64- Charges de personnel	159 795	151 308	8 487	Epargne solidaire	8 482	9 078	-596
Rémunération des personnels,	108 291	102 237	6 054	Donations, legs		0	0
Charges sociales,	50 893	48 309	2 584	76 - Produits financiers	4 586	4 451	135
Autres charges de personnel, Formation	611	762	-151	Titres, livrets d'épargne	4 586	4 451	135
65- Autres charges de gestion courante	0	0	0	Dons			0
	0	0	0	77 - Produits exceptionnels	10 704	7 542	3 162
Dons			0	Prod sur ex antérieurs	3 771	6 932	-3 161
66- Charges financières	141	123	18	Prod divers		610	-610
				Prod. Retrocession usufruit	6 933	0	6 933
67- Charges exceptionnelles	8 726	10	8 716	Divers			
Charges sur exercices antérieurs	4 769	10	4 759	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0	0	0
Créances irrécouvrables LSL	3 957		3 957	79 - transfert de charges	15 505	0	
68- Dotation aux amortissements & provisions pour entretien	6 116	16 370	-10 254				
Dotation amortissements	6 116	1 371	4 745				
Provision risques locatifs	0	14 999	-14 999				
TOTAL DES CHARGES	771 232	766 382	4 850	TOTAL DES PRODUITS	802 124	911 138	-124 519
86- Emplois des contributions volontaires en nature	117 226	132 404	-15 178	87 - Contributions volontaires en nature	117 226	132 404	-15 178
Secours en nature		0		Dons en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			0	Prestations en nature			0
Personnel bénévole	117 226	132 404	-15 178	Personnel bénévole	117 226	132 404	-15 178
TOTAL DES CHARGES	888 458	898 786	-10 328	TOTAL DES PRODUITS	919 350	1 043 542	-139 697
RESULTATS	30 892	144 756	-113 864				

Budget HH 74_2019_HH74.xlsx

CHARGES	hh 74	PRODUITS	hh 74
60 - Achat	50 000	70 - Vente de prestations de services, et marchandises	420 000
Achats d'études, prestations, services	0	Prestation de services, loyers	420 000
Achats non stockés de matières et de fournitures	5 000	Vente de marchandises	
Fournitures non stockées (eau, énergie)	20 000	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	20 000		
Autres fournitures	5 000		
61 - Services extérieurs	418 000	74- Subventions d'exploitation	164 040
Sous traitance générale			
Locations	400 000		0
Entretien et réparation	10 000	DDCS	93 440
Assurance	7 000	HH Service	13 000
Documentation	1 000	Conseil Départemental	17 000
Divers		Appartements de dépannage (CCG)	20 600
62 - Autres services extérieurs	110 000	Subvention Cons. Dept. 74 Résid. SOCCO	20 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires (dont Fédéré)	73 000		
Prestations de service, animations	2 000	Divers	
Déplacements, missions	20 000		
Frais postaux et télécommunications	5 000		
Services bancaires, autres	10 000	75 - Autres produits de gestion courante	168 960
63 - Impôts et taxes	1 000	Cotisations	3 000
Impôts et taxes	1 000	Dons & mécénat	102 960
Autres impôts et taxes		Mécénat Orange	50 000
64 - Charges de personnel	160 000	Épargne solidaire	13 000
Rémunération des personnels,	106 000		
Charges sociales,	53 000	76 - Produits financiers	6 000
Autres charges de personnel, Formation	1 000	Titres, livrets d'épargne	6 000
65- Autres charges de gestion courante	0		
divers		77 - Produits exceptionnels	0
66- Charges financières	0	Prod sur ex antérieurs	
	0	Prod divers	
67- Charges exceptionnelles	10 000	Prod de cession d'actif	
créances irrécupérables	10 000	Divers	
Divers	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements & provisions pour entretien	10 000	79 - transfert de charges	0
Dotation amortissements	5 000		
Provision risques localifs	5 000		
TOTAL DES CHARGES	759 000	TOTAL DES PRODUITS	759 000
86- Emplois des contributions volontaires en nature	135 000	87 - Contributions volontaires en nature	135 000
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	135 000	Personnel bénévole	135 000
TOTAL DES CHARGES	894 000	TOTAL DES PRODUITS	894 000

**PIERRE SCHMIDT
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Espace Belle Etoile
38920 CROLLES

ASSOCIATION HABITAT & HUMANISME 74

11 Rue de Rumilly

74 000 ANNECY



Cabinet Schmidt

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Comptes annuels au 31 Décembre 2018



Cabinet Schmidt

*81 Rue Henri Fabre
38 920 Crolles*

*Tel : 04 76 08 10 50
Fax : 04 76 08 13 72*

Habitat & Humanisme Haute-Savoie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels au 31 décembre 2018

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2018**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **Habitat & Humanisme 74** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS



Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

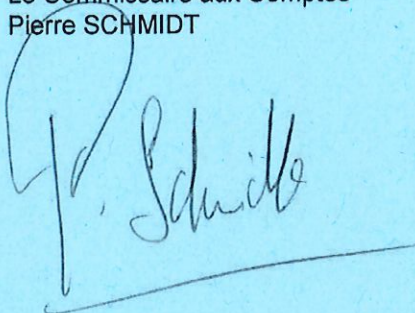
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude

ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Crolles, le 19 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes
Pierre SCHMIDT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Schmidt', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

BILAN SYNTHETIQUE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N		N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif immobilisé :						
Immobilisations incorporelles				Capitaux propres		
- Fonds commercial				Capital		
- Autres				Ecart de réévaluation		
Immobilisations corporelles	25 399	7 486	17 913	Réserves :		
Immobilisations financières	587 840		587 840	- Réserve légale	1 258 080	1 113 325
TOTAL I	613 239	7 486	605 753	- Réserves réglementées		
				- Autres		
Actif circulant :				Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	30 892	144 756
Marchandises				Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes				TOTAL I	1 288 973	1 258 080
				Provisions pour risques et charges (II)		
Créances :				Dettes		
Clients et comptes rattachés	7 900		7 900	Emprunts et dettes assimilées		15 000
Autres	76 192		76 192	Avances et acomptes reçus sur commandes	7 097	6 563
Valeurs mobilières de placement	614 602		614 602	Fournisseurs et comptes rattachés		2 722
Disponibilités (autres que caisses)	49 930		49 930	Autres		44 962
Caisse	1 197		1 197	TOTAL III	55 733	54 247
TOTAL II	749 821		749 821	Produits constatés d'avance (IV)	20	(200)
Charges constatées d'avance (III)				TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 355 574	1 327 127
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 363 060	7 486	1 355 574			

COMpte DE RESULTAT SYNTHETIQUE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	462 299	428 103
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	596 400	598 314	Subventions d'exploitation	176 370	233 691
Impôts, taxes et versements assimilés	53	257	Autres produits	148 165	237 351
Rémunération du personnel	108 902	102 803	Produits financiers	4 586	4 452
Charges sociales	50 893	48 506			
Dotations aux amortissements	6 116	1 370			
Dotations aux provisions		15 000			
Autres charges					
Charges financières	141	123			
TOTAL (I)	762 506	766 373	TOTAL (I)	791 420	903 597
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	8 726	10	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	10 704	7 542
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	771 232	766 383	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	802 124	911 139
BENEFICE OU PERTE	30 892	144 756			
TOTAL GENERAL	802 124	911 139	TOTAL GENERAL	802 124	911 139

B

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2018

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les présents comptes annuels respectent les principes du droit comptable définis par le règlement 99-01 relatif aux associations. La comptabilité est établie en comptabilité de trésorerie tout au long de l'année et rétablie en comptabilité d'engagement en fin d'année pour les dépenses déjà formellement engagées (chèques déjà émis) et les dépenses prévisionnelles comme le loyer des bons enfants ou les honoraires du commissaire aux comptes.

Aucun changement dans la présentation des comptes annuels ou dans les méthodes d'évaluation n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Engagements donnés : NEANT
- Engagements reçus : NEANT

EFFECTIF

L'association emploie maintenant quatre salariés.

PROVISIONS

- Pas de dotation pour risques et charges, dotée à fin 2018
- Risque d'impayé, la dette des locataires envers l'association s'élevant à 36.853 euros à fin 2018,

VALORISATION du BENEVOLAT

L'équilibre financier de l'association n'est assuré que grâce au travail accompli par ses bénévoles ; une estimation de la contrepartie en valeur du temps passé par ces personnes a donné pour l'année 2018 : 117.226 euros pour l'association.

INVESTISSEMENTS en ACTIONS Habitat et Humanisme

L'association investit régulièrement depuis 1998 en actions Habitat et humanisme ; en 2018 nous avons été amenés à acheter 32 actions HHF pour une valeur totale de 4.704 euros, et 17 actions HDD pour une valeur de 2.159 euros. De plus il nous a été donné en 152 actions HHF pour une valeur

B

22.344 euros ; et 11 actions HHD pour une valeur de 1.397 Euros ; la valeur de ces actions dans les comptes d'HH 74 ne tient pas compte d'une certaine réévaluation, établie par HH fédération, de la valeur de ces actions ; la différence s'établit comme suit :

Comptabilité	Action HH Foncière		Actions HH Développement	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Valeur enregistrée	3342	483.468	758	94.200,40
Valeur réévaluée	3342	491.274	758	96.266,00

INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Solde du compte courant	2016	2017	2018
Fédération	xxx	xxx	32.778,14

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	2016	2017	2018
Honoraires du commissaire aux comptes	xxx	xxx	4.000

12

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association **HABITAT & HUMANISME HAUTE-SAVOIE**, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice et dont nous avons été avisé, en application de l'article R.612-7 dudit code.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

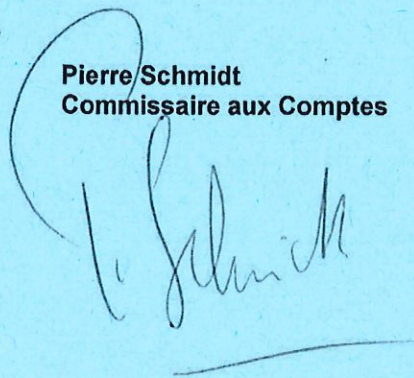
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant :

Je n'ai été avisé d'aucune nouvelle convention conclue sur cet exercice 2018.

Crolles, le 19 avril 2019

Pierre Schmidt
Commissaire aux Comptes



En 2018 nous avons :

- Modéré la croissance de notre parc logement pour stabiliser l'organisation et renforcer nos liens avec le réseau Associatif et les Collectivités,
- Réussi à mobiliser et former de nouveaux bénévoles pour remplacer les départs (turn-over naturel),
- Déployé beaucoup d'énergie pour entretenir le parc logement à moindre coût (merci aux Bricoleurs bénévoles,)
- Réussi à maintenir les ressources de l'Association, dans un contexte de modifications défavorables des dispositions fiscales sur les dons/souscriptions,
- Progressé dans la préparation du renouvellement de la gouvernance, objectif pour lequel nous nous étions donnés deux ans l'an passé : 1ere étape, reste un an pour finaliser,
- Souffert de l'aggravation préoccupante des impayés de loyer et des dégradations locatives par certains occupants,
- Été confrontés à des difficultés sérieuses pour obtenir des dossiers de candidature (recevables) pour nos logements vacants. Difficultés difficiles à accepter quand on connaît le nombre de demandeurs de logement social en Haute Savoie, et qui montrent que les circuits d'instruction des dossiers fonctionnent mal, quelles qu'en soient les raisons.

En 2019 nous allons :

- Encore et toujours recruter de nouveaux bénévoles, notamment des accompagnants,
- Maintenir la cohésion et la motivation de l'équipe, salariées et bénévoles, renforcée en 2019 par l'arrivée d'une nouvelle collègue dans le cadre d'un mécénat de compétence avec Orange,
- Poursuivre le renouvellement de notre gouvernance, pour à la fois assurer la continuité et bénéficier de l'apport de sang neuf,
- Travailler le plus en amont possible sur l'appropriation des logements par les occupants avec entre autres le souci de minimiser impayés, dégradations locatives, et incivilités,
- Trouver le moyen d'obtenir des dossiers de familles demandeuses pour les logements qui se libèrent, sans avoir à s'arracher les cheveux et à supplier les agences dont c'est la mission !
- Travailler sur la communication et la notoriété de l'Association, meilleur garant de notre pérennité d'action grâce au soutien de nos sympathisants
- Reprendre la mobilisation de nouveaux logements, et viser une croissance raisonnable du parc,
- Continuer à nous investir sur la dimension qualitative de l'accompagnement des ménages logés, pour qu'ils soient eux-mêmes « acteurs », pour que le « collectif » se développe plus dans nos immeubles, pour que des expériences comme les « jardins partagés » servent de vecteur pour tisser des liens.

L'association a des fondamentaux solides, les équipes sont extrêmement professionnelles et dédiées, et les parcours d'insertion réussis prouvent que nous faisons véritablement œuvre utile, même si ce n'est pas toujours facile, **alors ...continuons !!!**

Jean SORNAY

Président Habitat & Humanisme Haute Savoie

